

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre le Covid-19 en Guyane : il y a urgence à prendre en compte les personnes en situation de précarité !

La situation des personnes en situation de précarité vivant en Guyane s'est dégradée depuis les mesures de salubrité publique prises par le gouvernement en cette période d'épidémie.

Aujourd'hui, les personnes vivant en bidonville ou sans domicile, dont les réfugiés de la Place des Amandiers, ne peuvent plus compter sur la solidarité pour subvenir à leurs besoins vitaux et sont confrontés à une absence de prise en charge juridique, sociale et sanitaire. Leurs conditions de vie ne leur permettent pas d'appliquer les mesures de confinement et d'adopter les gestes barrières.

Elles doivent toutes être considérées comme des personnes vulnérables (famille, hommes seuls, mineurs isolés...). A ce titre, les autorités publiques ont le devoir de les protéger face à la crise sanitaire à laquelle la France doit faire face et, par ce biais, de renforcer la protection de l'ensemble des personnes vivant en Guyane face au virus.

Pour ces raisons, nous avons adressé une lettre au Préfet de Guyane et à la Directrice de l'Agence Régionale de Santé de Guyane, demandant :

- La réquisition de tout lieu permettant l'hébergement inconditionnel des personnes vivant en rue et permettant de garantir le respect pour tous des mesures de confinement ;
- La mise en place des mesures sanitaires et d'hygiène nécessaires pour faire face au virus auprès de toutes les personnes sans-abri et vivant en bidonville, notamment l'installation de points d'eau et de savons en nombre et à proximité immédiate des lieux d'habitation ;
- La mise en place de distributions alimentaires organisées par les pouvoirs publics pour pallier le fait que les associations ne peuvent plus poursuivre leur action en ce domaine ;
- L'accès pour tous les demandeurs d'asile aux conditions matérielles d'accueil par l'OFII afin de permettre à toutes et tous de disposer d'un minimum de ressources financières pour pouvoir faire face aux mesures de confinement ;
- La création d'un « centre d'hébergement spécialisé pour les personnes malades sans gravité Covid19 sans domicile fixe ou venant de centres d'hébergement ou de logements adaptés » tel que recommandé par la Direction Générale de la Cohésion Sociale ;
- Le soutien par les autorités guyanaises de la demande des associations au gouvernement de prolonger les droits à l'Aide Médicale d'Etat, comme il l'a fait pour la Complémentaire Santé Solidaire, mais aussi de garantir la possibilité de déposer des dossiers de première demande ;
- La prise en compte des difficultés d'accès à l'information connues par les populations en situation de précarité (allophonie, disparité des niveaux d'éducation en santé et difficultés vis-à-vis de la lecture, etc.) dans les plans de communication des autorités publiques ;
- L'arrêt des pratiques menant à la dégradation de la sécurité sanitaire et des conditions de vie de ces populations telles que les évacuations ou expulsions de quartiers d'habitat spontané ou la remise en rue des personnes en hébergement d'urgence.

Les mesures précitées sont urgentes et nécessaires dans le cadre de la gestion de la crise que nous traversons actuellement. Nos organisations demandent aux autorités de faire au plus vite afin de protéger l'ensemble de la population et en particulier les sujets les plus fragiles face au virus SARS Cov-2, mais également face au mode dégradé de fonctionnement des services de santé créé par cette situation.

Signataires : Association Guyanaise de Réduction des Risques (AGRRR) - AIDES Guyane - Collectif solidarité Réfugiés Guyane - La Cimade Guyane – D.A.A.C. - Ligue des Droits de l'Homme, Section Cayenne - Médecins du Monde Guyane - Réseau Education Sans Frontière (RESF) - Secours Catholique de Guyane – Snesup – Vent d'Ici Vent d'Ailleurs (VIVA)- Sud Education- Collectif les Gens de Guyane

Contacts presse:

Médecins du Monde : Aude TREPONT /06 94 22 17 72 et Lisa Cann/ 06 94 25 96 16

Collectif solidarité Réfugiés Guyane : Lamia BENAMAR / 05 94 38 73 97